

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le 27 Janvier à 18h30,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice étaient présents à l'exception de Madame Martine BARRÉ, absente excusée et Messieurs Jean-Louis DUTEL et Alain COLLIGNON, absents.

Séance ouverte à 18h42

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :

- D'émettre un avis favorable à l'approbation du PLU.
- D'émettre un avis favorable à l'instauration du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune.
- D'émettre un avis favorable à l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal, de la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal, d'une autorisation pour les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal dans le but de préserver le patrimoine bâti et de garder une unité dans le village.
- De valider le devis de la société SCEE « Société Champardennaise d'Entreprises Électriques » pour effectuer les travaux d'éclairage du cheminement piétonnier ainsi que la pose Kitilum pour les illuminations de Noël, pour un montant de 7 291,46€ HT, soit 8 749,75€ TTC.
- De valider le devis de la société EVEA « Entreprise Voirie Eau et Assainissement » pour effectuer les travaux de renouvellement de couche d'usure sur le Chemin de Livry, pour un montant de 12 050.00€ HT, soit 14 460.00€ TTC.

Séance levée à 19h55

Le Maire,
Marie-Noëlle RAINON